

Un nouvel itinéraire cyclable entre Saint Philbert de Grand Lieu et Saint Lumine de Coutais



Afin d'encourager les déplacements à vélo, Grand Lieu Communauté a aménagé un deuxième itinéraire cyclable sur l'axe Saint Philbert de Grand Lieu - Saint Lumine de Coutais. D'une longueur de 6.4 km il rejoint le complexe sportif des Chevrets à Saint Philbert au bourg de Saint Lumine.

Une voie partagée

Ce nouvel itinéraire prend la forme d'une voie partagée. Du marquage au sol a été réalisé de part et d'autre de la chaussée pour signaler aux conducteurs la présence potentielle de cyclistes. De la signalétique a également été posée le long de l'itinéraire et la vitesse a été abaissée à 70 km/h pour apaiser la circulation. Enfin, des aménagements ont été réalisés au niveau du village de la Raingardière et sous le pont de la D117, notamment pour davantage de sécurité et rendre la voie praticable en toute saison.

Ces travaux représentent un investissement de 131 000 € financé par Grand Lieu Communauté, le Département de Loire-Atlantique et l'État.



Nous nous félicitons de ce nouvel aménagement qui répond aux usages et aux besoins de la population. Cet axe étant à l'origine difficilement aménageable, la solution de la voie partagée permet de redonner toute sa place au vélo à moindre coût. 7 autres itinéraires cyclables seront aménagés d'ici 2026 pour relier les communes et les parcs d'activités.
Johann Boblin, Président de Grand Lieu Communauté

Nous nous sommes donné pour ambition de doubler la part modale du vélo sur le territoire avec un objectif de 4% de déplacements en vélo d'ici 2030. Nous déployons un panel d'actions pour encourager la pratique du vélo. L'aménagement d'itinéraires cyclables y contribue pleinement en dotant les habitants et actifs de Grand Lieu d'infrastructures facilitant et sécurisant leurs trajets à vélo. Stéphane Beaugé, Vice-Président en charge des mobilités

[Retour aux actualités](#)